



## COMMUNE DE GRIES

56 rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mail : mairie-gries@wanadoo.fr

www.gries.eu

# ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

## PROTCOLE SANITAIRE

Le port du masque est obligatoire dans le bâtiment de l'école de musique, pour l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et les élèves à partir de 11 ans. Du gel hydro alcoolique est à disposition à l'entrée de l'école de musique.

### Cours de formation musicale et éveil musical

Ils auront lieu dans la grande salle de musique afin de respecter la distanciation physique d'un mètre entre les élèves. Les élèves devront garder leur masque à partir de 11 ans.

Le professeur désinfectera les tables entre chaque cours.

### Cours de guitare, piano, accordéon, batterie/percussions

Le port du masque est obligatoire pour le professeur et les élèves.

Pour les cours de piano, le clavier sera désinfecté par le professeur entre chaque élève.

### Cours de trompette, cor, flûte traversière, saxophone, clarinette, chant

Les cours seront dispensés de manière normale avec une cloison de protection en polycarbonate transparent afin de protéger le professeur et l'élève d'éventuelles projections de gouttelettes.

Le respect des gestes barrières est bien évidemment de mise pour tout le monde.

Gries, le 03 septembre 2020

Le Maire,

Eric HOFFSTETTER

PAR DELEGATION



Jacky NOLETTA  
Adjoint